



# Syndicat CGT des **CHEMINOTS du MANS**

4, rue d'Arcole - 72000 LE MANS  
Téléphone : 02.43.28.71.00 Fax : 02.43.24.28.57  
E-mail : [cgt.cheminots.lemans@wanadoo.fr](mailto:cgt.cheminots.lemans@wanadoo.fr)

**Rassemblement  
le MARDI 22 FEVRIER 2011  
devant le restaurant d'entreprise gare !!!**

## **POUR LES SALAIRES ...**

**Alors que le mécontentement concernant la politique salariale de la SNCF est fort, la direction a décidé de tenir une Table ronde sur les salaires le mardi 22 février 2011.**

Dans un contexte social fortement dégradé, il est aujourd'hui nécessaire de favoriser une amélioration du pouvoir d'achat. Les hausses des produits de première nécessité affectent la qualité de vie des cheminots pour qui les fins de mois sont de plus en plus difficiles.

En Europe, les gouvernements proclament l'austérité salariale. Les salariés rejettent massivement ces décisions qui ajoutent des difficultés quotidiennes pour les salariés recevant les plus bas salaires.

**Comment aujourd'hui faire face à la précarité, aux difficultés à se loger, au surendettement, si ce n'est en augmentant les salaires ?**

La politique des bas salaires, conduite dans une logique d'abaissement du coût du

travail qui fait référence aux pratiques des patrons des entreprises privées, doit cesser.

Les salaires doivent servir à relancer la consommation. Aujourd'hui, les salariés réclament leur part.

**Les cheminots sont dans la même logique, comme en témoigne la maigre augmentation de 0,9% en 2010 pour une inflation de 1,8%! Avec la CGT, ils réclament une augmentation générale des salaires et pensions de 6% et la mise en place d'un calendrier de rattrapage du contentieux salarial.**

**Cela passe par d'autres choix politiques. La SNCF en a les moyens, rappelons qu'elle a versé 50 millions d'euros de dividende à l'Etat et que son chiffre d'affaire a augmenté de 4,1% en 2010!!!**

# ...ET L'EMPLOI !!!

Sur fond de maîtrise des coûts, la Direction prévoit de nouvelles saignées dans les effectifs sur son budget 2011 : - **1850 emplois sont visés** ! Ce n'est pas tolérable...

Les emplois sont sources de financement pour les caisses de solidarité : retraites, sécurité sociale ...Il ne faut pas les sacrifier. De plus, les emplois de personnels au Statut permettent de garantir un Service Public SNCF de qualité.

Les derniers mois ont fait grincer les dents des usagers, qui se sont indignés des conditions de circulation. La CGT a raison de réclamer des emplois, car la production s'est trouvée dégradée, notamment par des manques de personnels ou encore par les réorganisations qui ont contribué à scinder l'entreprise en branches distinctes. Ainsi, l'éclatement de la SNCF, la perte de son caractère intégré, impactent la production.

**Pour la CGT, la Direction doit entendre les légitimes revendications des cheminots que ce soit sur le dossier des salaires, de l'emploi, des réorganisations, conditions de travail, etc... Le contentieux salarial doit cesser. En l'absence de réponses concrètes, la direction porterait la responsabilité d'une dégradation des relations sociales.**

**Au plan national, les organisations syndicales CGT – UNSA – Sud Rail ont porté une pétition unitaire afin de peser sur ce dossier.**

**La CGT appelle à un rassemblement massif des cheminots afin de remettre une motion à un représentant de la direction de la SNCF**

**MARDI 22 FEVRIER 2011  
RASSEMBLEMENT A PARTIR  
DE 11H00  
DEVANT LE RESTAURANT  
D'ENTREPRISE LE MANS  
GARE**